

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

COMPTE FINANCIER 1983 DE  
L'OFFICE MUNICIPAL DU  
TOURISME DE ROYAN

DATE DE CONVOCATION

8 Août 1984

DATE D'AFFICHAGE

8 Août 1984

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 25

Nombre de votants 29

POUR : 25

CONTRE :

ABSTENTIONS : 4

REQUA LA SUBSTITUTION  
ROCHEFORT, 11  
24. AOÛT 1984  
APPLICATION (DE 1983)  
DE 1983

# Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt quatre  
le quatorze août à 17 heures 00  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de Monsieur Jean-Noël de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, FABER, TAP, BOUTET, LE GURUT  
BENOIT, MOST, DAUZIDOU, Mme LAFAYE, Dr. REVOLAT, MM. MARCONI,  
BIROLLEAU, ROUDOT, Mmes JEAN - BARRAUD-DUCHERON, M. POTENNEC,  
Mmes EPAGNEAU, BUCHET, FONTAN, de GAYE, MM. BARBAT, MONNARD, CANDAU,  
THOMAS, BERNARD.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COUNIL par M. LE GURUT  
PAPEAU par M. BIROLLEAU  
BUSSEREAU par M. BENOIT

Absents : MM. GIEFFROY par M. CANDAU  
Messieurs LACOTTE, LAPERCHE, Melle DEVIGNE,  
Mme GAUDIN.

Monsieur POTENNEC a été élu Secrétaire.

La Commission municipale des Finances réunie le  
8 Août 1984 a donné un avis favorable sur le compte financier 1983  
de l'Office municipal du Tourisme, tant en section d'investissement  
qu'en section de fonctionnement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu le compte financier 1983 présenté par M. le Directeur de  
l'Office Municipal du Tourisme,
- Vu la délibération du Comité Directeur de l'Office Municipal  
du Tourisme en date du 29 mai 1984 approuvant ce dit compte,
- Vu l'avis favorable de la Commission municipale des finances réunie  
le 8 août 1984,

DECIDE :

- d'approuver la décision modificative et le compte financier 1983  
de l'Office Municipal du Tourisme de ROYAN arrêté comme suit :

- <u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>REALISE</u>
. Recettes	170 622,24 F
. Dépenses	73 816,95 F
	<hr/>
. Excédent de clôture extraordinaire	96 805,29 F
- <u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	
. Recettes	3 435 080,03 F
. Dépenses	3 108 481,63 F
	<hr/>
. Excédent ordinaire de clôture	326 598,40 F
<u>BALANCE RECAPITULATIVE</u>	

LIBELLES	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
			déficit	excédent
Section d'Investissement	73 816,95	170 622,24	-	96 805,29
Section de Fonctionnement	3 108 481,63	3 435 080,03	-	326 598,40
<b>TOTAUX</b>	<b>3 182 298,58</b>	<b>3 605 702,27</b>	<b>-</b>	<b>423 403,69</b>

Ce compte financier est joint à la présente délibération.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM Les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Pour le Délégué-Maire,  
Le Premier-Adjoint,



*[Handwritten signature]*

VILLE DE ROYAN

CHARENTE - MARITIME

REQU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
ROCHEFORT, 17

24. AOUT 1984

APPLICATION LOI N° 92217  
du 2-3-1982

OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME

---

\*  
\* \*

COMPTE FINANCIER

---

EXERCICE 1983

---

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

ARTICLE	LIBELLE	PREVU	DECISION MODIFICATIVE	REALISE
2140	- Matériel d'Administration Générale	39 373,03	+ 34 443,92	73 816,95

RECETTES :

ARTICLE	LIBELLE	PREVU	DECISION MODIFICATIVE	REALISE
12	- Report des exercices précédents	-	-	11 249,21
1152	- Excédents capitalisés (Autorisation spéciale)	-	+ 34 443,92	120 000,00
2148	- Amortissement du matériel	39 373,03	-	39 373,03
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
		39 373,03	+ 34 443,92	170 622,24

BALANCE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- RECETTES	.....	170 622,24
- DEPENSES	.....	73 816,95
		<hr/>
	<u>EXCEDENT DE CLOTURE</u> .....	96 805,29

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLES	LIBELLE	PREVU	DECISION MODIFICATIVE	REALISE
602-3	Achat de carburant	4 000,00	- 508,68	3 491,32
602-4	Achat de Combustible	199 500,00	- 3 201,55	196 298,45
602-7	Achat de fournitures diverses	55 000,00	- 16 133,23	38 866,77
610	Frais de personnel	1 235 000,00	+ 3 555,14	1 238 555,14
617	Charges de Sécurité Sociale	358 400,00	+ 9 798,48	368 198,48
617-5	IRCANTEC (Caisse de retraite)	34 200,00	+ 1 982,17	36 182,17
618	ASSEDIC (Caisse de chômage)	39 350,00	+ 3 793,31	43 143,31
620-0	Taxe professionnelle	3 000,00	- 376,00	2 624,00
620-9	Taxe sur les salaires	39 000,00	+ 1 696,00	40 696,00
622-9	Taxe sur les automobiles	700,00	- 320,00	380,00
628	Taxes diverses	3 000,00	- 2 064,00	936,00
631	Entretien, réparation des installations	30 000,00	+ 4 890,35	34 890,35
634	Fournitures faites à l'entreprise	95 000,00	- 7 289,67	87 710,33
637	Rémunération et honoraires d'intermédiaires	-	+ 37 193,99	37 193,99
638	Assurances	8 700,00	- 582,66	8 117,34
641	Voyages et déplacements	21 500,00	- 5 048,13	16 451,87
660-3	Affiches, annonces et insertions	55 000,00	- 24 918,62	30 081,38
660-2	Dépenses des manifestations (Liquidation Animation)	-	+ 166 284,91	166 284,91
660-6	Autres frais de gestion	277 300,00	+ 78 625,29	355 925,29
661	Missions, réception, accueil	27 700,00	- 16 075,62	11 624,38
662	Fournitures de bureau	42 000,00	+ 9 117,90	51 117,90
663	Documentation générale	4 150,00	+ 637,88	4 787,88
664	Frais de PTT	79 826,97	+ 3 080,27	82 907,24
668	Subventions accordées	36 100,00	+ 56 505,50	92 605,50
674	Frais de banque	-	+ 38,60	38,60
6814	Dotation au compte d'amortissement	39 373,03	-	39 373,03
88	Résultat en instance d'affecta- tion (autorisation spéciale)	-	+ 120 000,00	120 000,00
		<hr/>	<hr/>	<hr/>
		2 687 800,00	420 681,63	3 108 481,63

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	LIBELLE	PREVU	DECISION MODIFICATIVE	REALISE
701	Produit des installations touristiques	-	+ 4 723,00	4 723,00
702	Produit liquidation Animation	-	+ 52 206,24	52 206,24
703-1	Produit bar Palais des Congrès	95 000,00	+ 4 037,00	99 037,00
704	Prestation de service, location de salles	195 000,00	+ 73 857,63	268 857,63
711	Subventions reçues de la Commune	1 925 800,00	- 8 500,00	1 917 300,00
711-1	Subvention Ville (Jumping int.)	-	+ 50 000,00	50 000,00
711-2	" " (Liquid. Animat.)	-	+ 110 000,00	110 000,00
714-1	Redevances versées par traites	50 000,00	- 7 622,32	42 377,68
714-2	Redevances versées par hôteliers	40 000,00	- 12 130,04	27 869,96
719	Cotisations Membres d'Honneur	45 000,00	- 2 598,00	42 402,00
750	Produits Taxe de Séjour	320 000,00	+ 135 940,58	681 295,26
760	Produits de la Publicité	10 000,00	- 1 708,51	8 291,49
764	Produits accessoires	7 000,00	+ 22 476,05	29 476,05
88	Report excédents exercices précédents	-	-	101 243,72
		<u>2 687 800,00</u>	<u>420 681,63</u>	<u>3 435 080,03</u>

BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES	3 435 080,03
- DEPENSES	3 108 481,63
<u>EXCEDENT DE CLOTURE</u>	<u>326 598,40</u>

BALANCE GENERALE RECAPITULATIVE

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
			DEFICIT	EXCEDENT
SECTION D'INVESTISSEMENT	73 816,95	170 622,24	-	96 805,29
SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 108 481,63	3 435 080,03	-	326 598,40
<u>EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE</u>	<u>3 182 298,58</u>	<u>3 605 702,27</u>	-	<u>423 403,69</u>

Certifié exact;  
L'Ordonnateur,



ERICAUD-CHAGNAUD

A ROYAN, le 05 AVR 1984  
L'Agent Comptable,

OFFICE MUNICIPAL  
DE TRAVAIL  
L. GUILBOT

Approuvé par  
dans sa séance

Comité de Direction de l'Office Municipal du Tourisme  
29 MAI 1984

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Commune  
de ROYAN

Objet

Regroupement des services  
touristiques.  
Convention avec le Syndicat  
d'Initiative  
Modifications budgétaires  
Questions diverses.

DATE DE CONVOCATION

21 Mai 1984

Nombre de membres  
en exercice ..... 17  
Nombre de présents ..... 11  
Nombre de votants ..... 11

# Extrait du Registre des Délibérations

DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE MUNICIPAL  
DU TOURISME DE ROYAN

REÇU À LA SOUS-PREFECTURE  
ROCHEFORT, LE

24. MAI 1984

APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT QUATRE

le VINGT NEUF MAI

à 18 heures 30

le Comité de Direction de l'Office Municipal du Tourisme légalement convoqué, s'est réuni  
au PALAIS DES CONGRÈS sous la présidence de M. BOUTET, Adjoint au Maire  
Chargé du Tourisme, représentant M. le Député-Maire, Président.

Etaient présents : MM. CANDAU, Conseiller Municipal  
PARIS, Vice-Président de l'Office du Tourisme,  
Mmes LOGEAIS, ORSINI  
MM. CHARDONNET, CHASSEBOEUF, COLLE, FOUGERE,  
GARDRAT, HUGUEL, NAVARRO, SAILLY, SUPPLISSIAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Excusés : MM. DELMAS, LAPERRUQUE, PREVOST, RODIER

Absents : MM. PERAUDEAU, ROUX  
Mle HASSAN

Assistent à la réunion :  
M. FRICAUD-CHAGNAUD, Directeur,  
M. HERAIL, Sous-Directeur

## IV - COMPTE FINANCIER DE L'EXERCICE 1983

Chaque Membre du Comité est en possession des documents lui  
permettant l'étude du compte financier avec le maximum de  
compréhension.

Les Comptes d'exploitation distincts pour l'Office Municipal du  
Tourisme et le Palais des Congrès complètent la documentation.

A/ Balance de la section d'investissement		
. Recettes	.....	170 622,24
. Dépenses	.....	73 816,29
Excédent de clôture	.....	96 805,29
B/ Balance de la section de fonctionnement		
. Recettes	.....	3 435 080,03
. Dépenses	.....	3 108 481,63
Excédent de clôture	.....	326 598,40

./...





Balance récapitulative

LIBELLE	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
			DEFICIT	EXCEDENT
Section d'investissement	73 816,95	170 622,24	-	96 805,29
Section de fonctionnement	3 108 481,63	3 435 080,03	-	326 598,40
	<u>3 182 298,58</u>	<u>3 605 702,27</u>	-	<u>423 403,69</u>

Toutes explications étant données par le Directeur de l'Office Municipal du Tourisme, aux Membres du Comité, ces derniers décident à l'unanimité d'approuver le compte financier de l'exercice 1983 ainsi que la décision modificative de crédits qui s'y rattache.

.....  
.....

Pour extrait certifié conforme,

A ROYAN, le 7 Juin 1984,

Le Directeur,  


C. FRICAUD-CHAGNAUD

